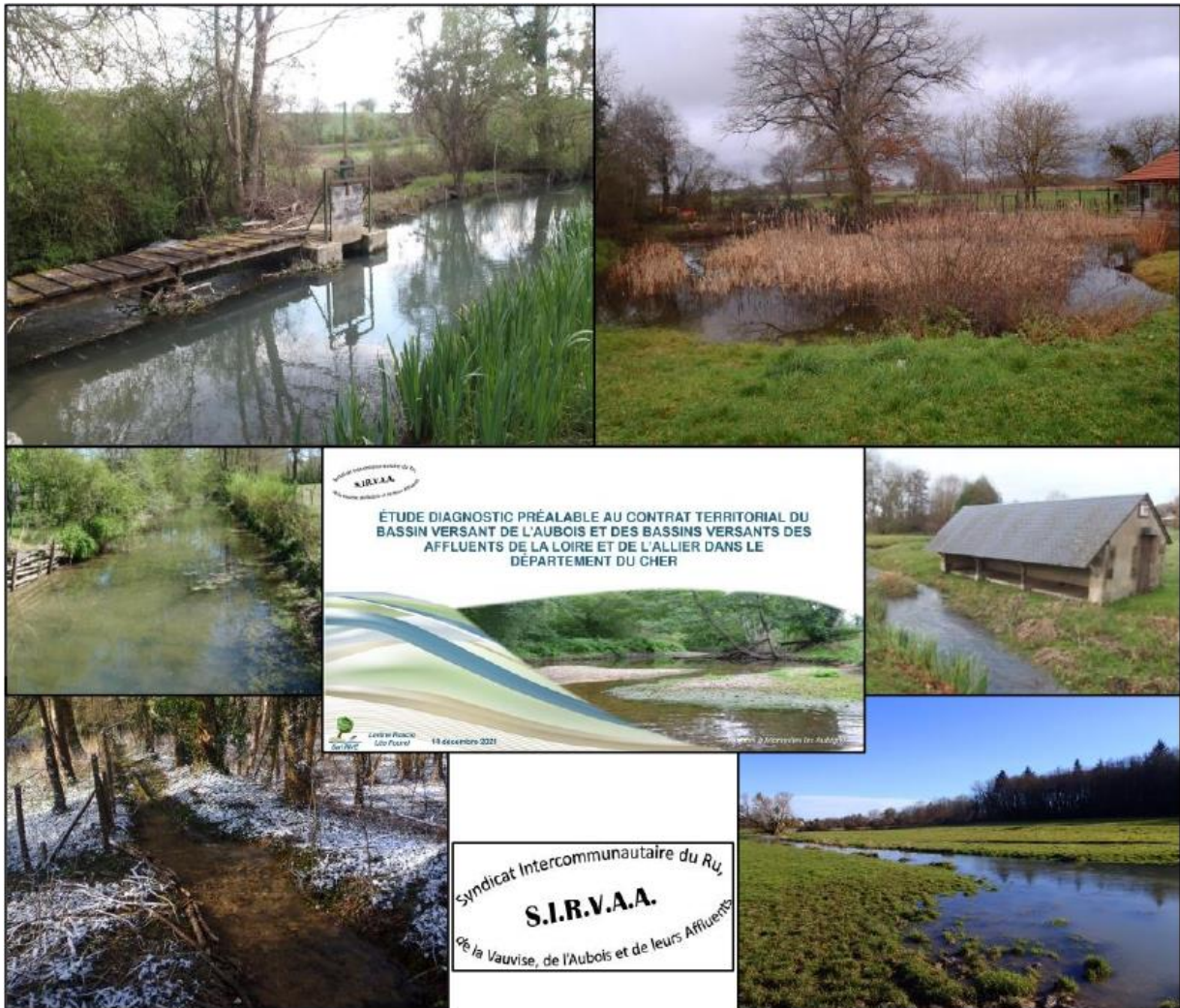


SIRVAA - Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise,
de l'Aubois et de leurs Affluents
8 rue de l'église - 18140 PRECY

- Rapport d'activité 2021 -

***Cellule de coordination des contrats territoriaux Ru-Vauvise et
Aubois-affluents de la Loire et de l'Allier***



En partenariat avec :



07/10/2022

Table des matières

Préambule.....	1
Partie I. Etapes préalables à la mise en place du contrat territorial de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier.....	3
I.1. Etat d'avancement des étapes préalables à la mise en place du contrat territorial milieux aquatiques	3
I.2. Présentation du territoire du contrat territorial Aubois et affluents et de ses enjeux	3
Partie II. Etapes préalables à la mise en place du contrat territorial du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents.....	4
II.1. Etat d'avancement des étapes préalables à la mise en place du contrat territorial milieux aquatiques	4
II.2. Présentation du territoire du contrat territorial Ru-Vauvise.....	4
Partie III. Présentation des activités de la cellule d'animation.....	5
III.1. L'équipe d'animation	6
III.2. Mise en œuvre du contrat territorial Aubois et affluents de la Loire et de l'Allier et missions associées .	6
III.3. Mise en œuvre du contrat territorial Ru et Vauvise et missions associées	7
II.5. Missions d'animation et de communication	9
II.5.1. Animation de réunions liées à l'étude préalable sur les bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier.....	9
II.5.2. Animation de réunion liées à l'étude préalable sur les bassins-versants du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents.....	10
II.5.3. Animation de réunions de présentation de la démarche de gestion des milieux aquatiques	11
II.5.4. Les actions d'information et de sensibilisation	12
II.6. L'appropriation du territoire	12
II.7. Les temps de formation, colloques et de réunions partenaires du syndicat	13
II.7.1. Les formations réalisées.....	13
II.7.2. Les colloques suivis	13
II.7.3. Les réunions avec les partenaires techniques suivies.....	13
II.8. Suivi de la qualité des eaux.....	14
II.9. Ventilation du temps de travail	14
II.9.1. Ventilation du temps de travail du chargé de mission rivières	14
II.9.2. Ventilation du temps de travail de l'agent administratif	15
Partie IV. Communication.....	16
Partie V. Budget et financement.....	17
Partie IV. Analyse – Bilan – Perspectives.....	18
IV.1. Analyse et bilan de l'année 2021	18
IV.2. Perspectives pour l'année 2022	19

Table des annexes

Annexe 1 : Planning global d'exécution de l'étude préalable à la mise en place du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier (07/07/21).....	1
Annexe 2 : Etat écologique des masses d'eau des bassins-versants du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents	2
Annexe 3 : Planning global d'exécution de l'étude préalable à la mise en place du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Ru et de la Vauvise (14/01/21)	3
Annexe 4 : Planning de réalisation des démarches de contrats territoriaux en 2021	4
Annexe 5 : Ventilation prévisionnelle de l'agent coordinateur du CTMA Aubois et affluents Loire et Allier (1 ETP) pour 2022.....	5
Annexe 6 : Ventilation prévisionnelle de l'agent coordinateur du CTMA Ru-Vauvise (1 ETP) pour 2022	6
Annexe 7 : Planning prévisionnel de de l'agent coordinateur du CTMA Aubois et affluents Loire et Allier (1 ETP) pour 2022.....	7
Annexe 8 : Planning prévisionnel de l'agent coordinateur du CTMA Ru-Vauvise (1 ETP) pour 2022 ..8	

Table des tableaux

Tableau 1: Plan de financement prévisionnel de l'animation et de la communication pour 2021	17
Tableau 2 : Plan de financement prévisionnel de l'étude préalable à la mise en place du contrat territorial de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	17
Tableau 3 : Plan de financement prévisionnel de l'étude préalable à la mise en place du contrat territorial du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents	18

Table des Figures

Figure 1 : territoire d'intervention du SIRVAA depuis le 14 octobre 2019	1
Figure 2 : Carte de localisation des deux contrats territoriaux	2
Figure 3 : Erosion marquée en amont du seuil de la Gravoche à Saint-Bouize – avril 2021 (à gauche) et prospections sur les sources de la Colette – février 2021 (à droite)	12
Figure 4 : Répartition du temps de travail du chargé de mission rivières (1ETP) au cours de l'année 2020	14
Figure 5 : Répartition du temps de travail de l'adjoint administratif (0,5ETP) au cours de l'année 2021	16

Glossaire

ACS : Arrêté Cadre Sécheresse

AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

CT : Contrat Territorial

CTMA : Contrat Territorial volet Milieux Aquatiques

CoPil : Comité de Pilotage

CoTech : Comité Technique

DDT : Direction Départementale des Territoires

DIG : Déclaration d'Intérêt Général

EPCI-FP : Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre

FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

GEMAPI : Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

IBD : Indice Biologique Diatomées

I2M2 : Indice Invertébrés Multi-Métrique

ONDE : Observatoire National Des Etiages

PDPG : Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles

REH : Réseau d'Evaluation des Habitats

SDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunal

SIRVA : Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents

SIRVAA : Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents

SYRAH_CE : Système Relationnel d'Audit de l'Hydromorphologie des Cours d'Eau

Préambule

Le Syndicat Intercommunaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents (SIRVAA) est un syndicat de rivières œuvrant sur les bassins-versants affluents de la Loire et de l'Allier dans le département du Cher. Depuis son extension par arrêté préfectoral °2019-1233 du 14 octobre 2019, le syndicat comprend 7 EPCI-FP (communautés de communes) adhérents et s'étend sur 77 communes. Ce territoire, localisé à l'extrême Est du département du Cher est composé des 10 masses d'eau suivantes (du nord au sud) : le Balance, la Judelle, la Colette, la Vauvise, le Boisseau, la Benelle, l'Aubois, la Presle, les Barres et l'Etang Bernot. Selon l'état des lieux de 2019 du SDAGE 2022-2027, seule la masse d'eau de la Benelle est considérée en bon état écologique. Les 9 autres masses d'eau gérées par le syndicat présentent un état moins que bon qui justifie la mise en place de démarche de contrat territorial.

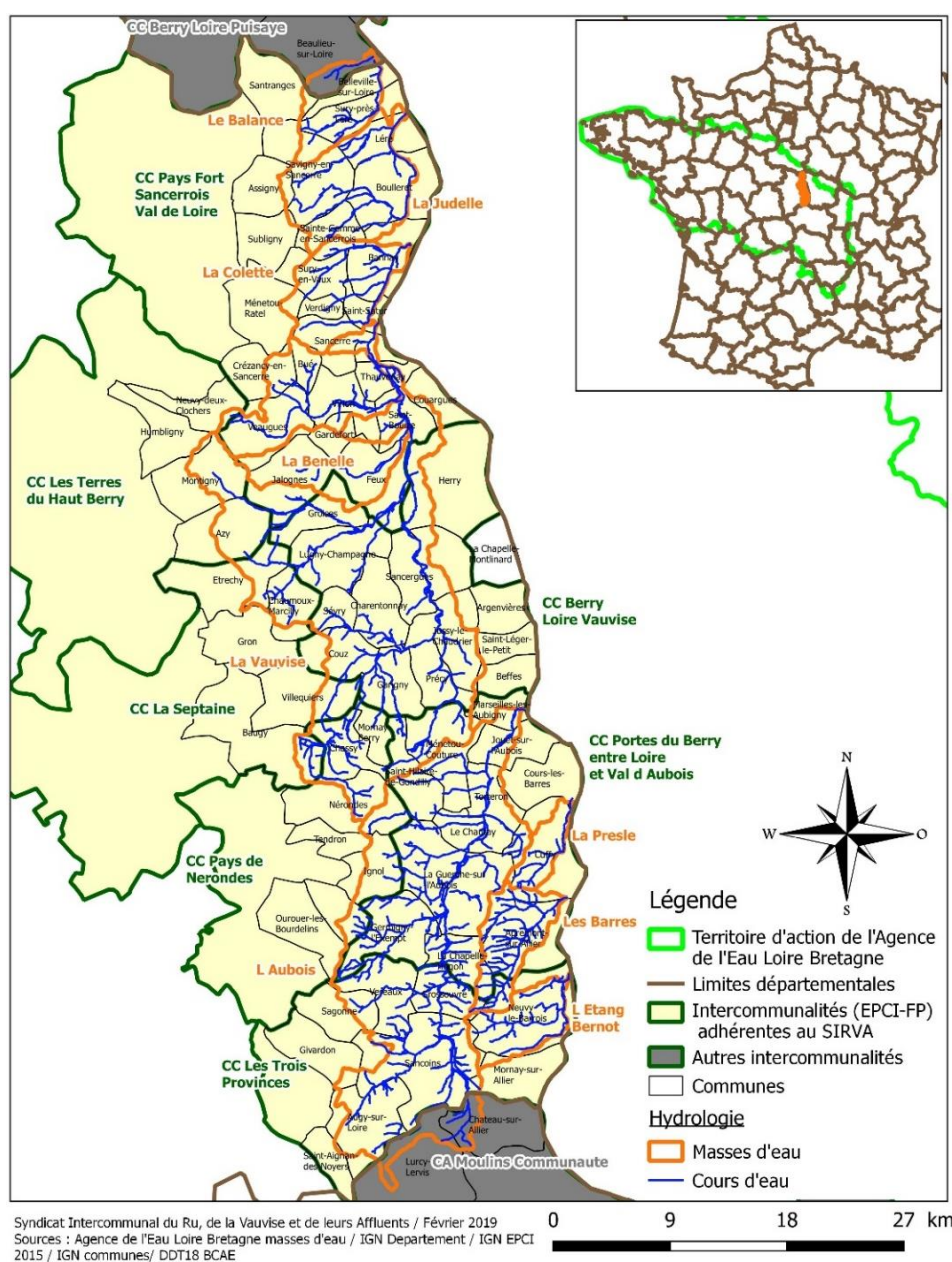


Figure 1 : territoire d'intervention du SIRVAA depuis le 14 octobre 2019

Dans la continuité des démarches initiées depuis 2017 pour la mise en œuvre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise, le syndicat a également soumis fin 2020 une demande de nouvelle élaboration de contrat territorial sur les bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier. Ainsi, cette nouvelle démarche de contrat territorial, qui devrait aboutir à la réalisation de premiers travaux à horizon 2024 concerne les masses d'eau de la Balance, de la Judelle, de l'Aubois, de la Presle, des Barres et de l'Etang Bernot.

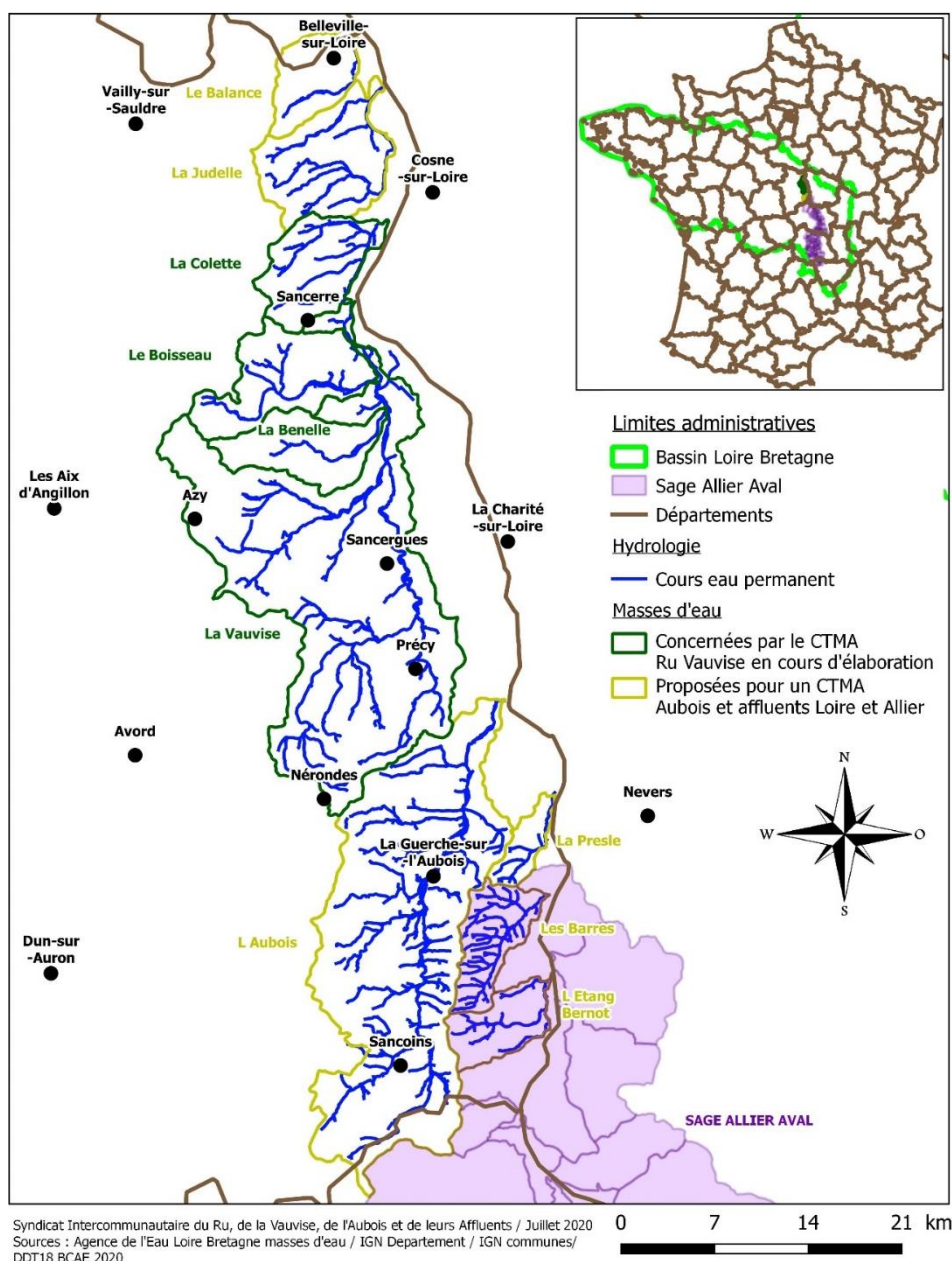


Figure 2 : Carte de localisation des deux contrats territoriaux

Par ailleurs, la cellule d'animation pour 2021 est fléchée principalement sur l'émergence du contrat territorial milieux aquatiques des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier, selon le dossier de subvention constitué. Selon les modalités d'élaboration de contrats territoriaux de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la période d'élaboration fixée à 3 ans sur le territoire Ru et Vauvise s'est achevée fin 2020. Ainsi, la nouvelle sélection de territoire sur l'Aubois a également permis au syndicat de finaliser les démarches préalables au programme d'action sur le Ru et la Vauvise.

Partie I. Etapes préalables à la mise en place du contrat territorial de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier

I.1. Etat d'avancement des étapes préalables à la mise en place du contrat territorial milieux aquatiques

Suite à l'extension du syndicat sur les bassins-versants de l'Aubois et des bassins-versants des affluents de la Loire et de l'Allier dans le département du Cher en 2019, le syndicat a rapidement souhaité s'engager dans une démarche de nouvelle élaboration de contrat territorial sur ce secteur. A ce titre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a délibéré en séance du 30 novembre 2020 pour déclencher une nouvelle élaboration de contrat territorial.

Sur ce projet, la cellule d'animation du SIRVAA s'est employée en 2021 à/au :

- La rédaction du cahier technique et des pièces administratives pour la réalisation de l'étude diagnostic préalable au contrat territorial ;
- La réalisation d'un marché public pour recruter le bureau d'études en charge de la réalisation de l'étude diagnostic préalable ;
- Lancement de l'étude diagnostic et au suivi du bureau d'étude missionné (cf. annexe 1 pour consulter le planning d'exécution).

I.2. Présentation du territoire du contrat territorial Aubois et affluents et de ses enjeux

Le territoire concerné par le Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins-versants de l'Aubois et des bassins-versants des affluents de la Loire et de l'Allier (cf. figure 2 page 2), est scindé géographique en deux entités. La première entité, localisée au nord du territoire, comprend des affluents de la Loire avec les masses d'eau du Balance et de la Judelle. La seconde, située au sud du territoire, se compose d'affluents de la Loire avec les masses d'eau de l'Aubois et de la Presle, et d'affluents de l'Allier avec les masses d'eau des Barres et de l'Etang Bernot. L'ensemble de ces deux entités représente une surface de 510 kilomètres carrés pour un réseau hydrographique de 450 kilomètres.

Le territoire possède plusieurs identités propres avec pour la Balance et la Judelle, au nord, la présence de plaines agricoles hétérogènes issues de la région naturelle de la Champagne Berrichonne, et pour l'Aubois, la Presle, les Barres et l'Etang Bernot, au sud, la présence de secteurs boisés et de prairies issus de la région naturelle du Val de Germigny.

D'un point de vue réglementaire, la Judelle et ses affluents, l'Aubois et la Presle et ses affluents sont inscrits sur la liste 1 des cours d'eau concernés par l'article L.214-17 du code de l'environnement visant ainsi la non-dégradation de la continuité écologique sur les cours d'eau évoqués. Toutefois, aucune portion de cours d'eau n'est inscrite sur la liste 2 du même article.

Selon l'état des lieux de 2019, l'état des masses d'eau est le suivant (cf. annexe 2) :

- Balance (FRGR1017) : état médiocre ;
- Abois (FRGR0289) : état moyen ;
- Barres (FRGR2033) : état mauvais ;
- Judelle (FRGR2228) : état moyen ;
- Presle (FRGR2049) : état mauvais ;
- Etang Bernot (FRGR2016) : état médiocre.

Les risques évoqués par l'état des lieux 2019 pouvant aller à l'encontre du bon état écologique sont les pesticides, la morphologie, les obstacles à l'écoulement et l'hydrologie. De ce fait, au vu de l'état de dégradation de ces masses d'eau et de l'état d'altération morphologique soulevé par l'état des lieux 2019, la réalisation d'un contrat territorial est légitime et nécessaire pour répondre aux objectifs européens et nationaux.

Partie II. Etapes préalables à la mise en place du contrat territorial du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents

II.1. Etat d'avancement des étapes préalables à la mise en place du contrat territorial milieux aquatiques

Au cours de l'année 2021, le Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins-versants du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents est toujours en cours d'élaboration et n'est pas opérationnel. Malgré une présélection en 2017 et le lancement d'une étude diagnostic en 2018, de nombreux retards lors de la préparation et de l'exécution de l'étude diagnostic ont repoussé la réalisation des travaux à 2022.

Depuis la présélection des bassins-versants du Ru et de la Vauvise pour la mise en œuvre d'un contrat territorial milieux aquatiques la cellule d'animation a œuvré au cours :

- De l'année 2017 au recrutement du premier chargé de mission rivières au syndicat ;
- De l'année 2018 à l'établissement des documents techniques et administratifs afin de retenir un bureau d'études pour réaliser l'étude diagnostic préalable ;
- Des années 2019 à 2021 au suivi et à l'accompagnement du bureau d'études CE3E dans la réalisation de l'étude diagnostic préalable (cf. annexe 3 pour consulter le planning d'exécution).

II.2. Présentation du territoire du contrat territorial Ru-Vauvise

Le territoire concerné par le Contrat Territorial Milieux Aquatiques des bassins-versants du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents (cf. figure 2 page 2), couvre une surface de 520 kilomètres carrés pour un réseau hydrographique de 380 kilomètres. Le territoire présente une activité agricole très marquée représentant les trois-quarts de l'occupation des sols avec la présence d'une activité viticole importante sur le bassin-versant du Ru due à la présence des coteaux du Sancerrois. Le reste du territoire est fragmenté en zones urbaines clairsemées et est composé de quelques espaces naturels avec des boisements localisés. De ce fait, l'intérêt écologique est relativement faible, avec la présence de quelques ZNIEFF liées à des pelouses, prairies et étangs remarquables.

D'un point de vue réglementaire, la Vauvise depuis ses sources jusqu'à la confluence avec la Loire ainsi que les affluents de la Vauvise depuis les sources de la Vauvise jusqu'à la confluence avec la Chantereine (incluse) sont inscrits sur les listes 1 et 2 de l'article L.214-14 du code de l'environnement.

Les bassins-versants du Ru et de la Vauvise sont divisés en 4 masses d'eau dont les états écologiques validés dans l'état des lieux de 2019 sont présentés ci-dessus (cf. annexe 2) :

- Benelle (FRGR2121) : état bon ;
- Boisseau (FRGR2153) : état moyen ;
- Colette (FRGR2198) : état mauvais ;
- Vauvise (FR0290) : état moyen.

Le diagnostic partagé de l'étude préalable au Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise a permis d'identifier les altérations principales des 4 masses d'eau concernées. Ainsi la masse d'eau de la/du :

- Vauvise présente un état global de l'hydromorphologie moyen à très mauvais avec les compartiments morphologie, continuité et annexes hydrauliques déclassants ;
- Boisseau présente un état global de l'hydromorphologie mauvais à très mauvais avec les compartiments morphologie, continuité, hydrologie et annexes hydrauliques déclassants ;
- Benelle présente un état global de l'hydromorphologie moyen à très mauvais avec les compartiments morphologie, continuité et annexes hydrauliques déclassants ;
- Colette présente un état global de l'hydromorphologie mauvais à très mauvais avec les compartiments morphologie, continuité et annexes hydrauliques déclassants.

Les origines de ces altérations sont multiples et sont principalement dues aux anciennes actions de recalibrage, rectification et curage des cours d'eau, à la présence de nombreux obstacles à l'écoulement ainsi que par le manque de végétation rivulaire.

Partie III. Présentation des activités de la cellule d'animation

L'année 2021 a été rythmée par plusieurs projets dont :

- Le lancement de l'étude préalable au CTMA de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier (rédaction du cahier technique et des pièces administratives, procédure de passation de marché public, lancement de l'étude diagnostique, ...) ;
- L'achèvement de l'étude préalable au CTMA du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents (rencontre des propriétaires privés, finalisation du programme d'action, rédaction des pièces pour l'attribution de la Déclaration d'Intérêt Générale...) ;
- Les sollicitations transverses venant des communes, communautés de communes et propriétaires privés et réunions techniques réalisées avec les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par le recrutement d'un second agent technique qui est fléché sur la mise en œuvre opérationnelle du contrat territorial milieux aquatiques sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise dont les premiers travaux sont à prévoir en 2022.

III.1. L'équipe d'animation

Au cours de l'année 2021, une réflexion a été menée, en concertation avec les partenaires techniques et financiers du SIRVAA, sur l'évolution de l'équipe d'animation. Le syndicat devant mener dans les années à venir, deux démarches de contrats territoriaux en parallèle, une nouvelle organisation du syndicat a été nécessaire.

Ainsi, au cours de l'année 2021, Monsieur Erwan PIERRE-CHUPIN, animateur rivières à titre contractuel à temps plein, fléché sur l'étude diagnostique sur l'Aubois et les affluents de la Loire et de l'Allier à évolué au cours du dernier trimestre 2021 vers un poste de coordinateur général dont le poste reste fléché pour la mise en œuvre du CTMA sur l'Aubois. M. PIERRE-CHUPIN est présent au syndicat depuis le 1^{er} septembre 2017 et a renouvelé son contrat de travail en 2021, et ce jusqu'au 31 août 2023.

Par ailleurs, Madame Noémie LEBRET, adjoint administratif contractuel à temps non complet de 17/35^{ème}, n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail au cours de l'année 2021. Mme LEBRET a été présente au syndicat du 18 mai 2020 jusqu'au 17 mai 2021. Madame Valérie RAVARD, adjoint administratif titulaire de la fonction publique a pris ses fonctions suite au départ de Mme LEBRET. Toutefois, en accord avec la réflexion menée, son temps de travail est de 10/35^{ème}.

Enfin, pour permettre de mener de front deux démarches de contrats territoriaux, Madame Amaya GAUVIN, animatrice rivières à titre contractuel à temps plein et fléchée sur la mise en œuvre opérationnelle du contrat territorial sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise a intégré l'équipe du SIRVAA au 1^{er} décembre 2021. Mme GAUVIN a été recrutée en CDD d'un an du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022.

III.2. Mise en œuvre du contrat territorial Aubois et affluents de la Loire et de l'Allier et missions associées

Comme évoqué précédemment, le syndicat a décidé d'engager une seconde démarche de contrat territorial sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise pour 2021. Ainsi, l'année 2021 a été marquée par la rédaction du cahier technique et des pièces administratives pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de l'étude diagnostic et par le lancement de cette dernière pour le mois de septembre (cf. annexe 4).

Au cours du premier semestre 2021, la cellule d'animation a travaillé sur la rédaction du cahier technique et des pièces administratives en vue de passer une commande publique pour recruter un bureau d'études extérieur. Le cahier technique a été élaboré en concertation avec les partenaires techniques et financiers du syndicat et avec une approche revisitée faisant suite aux complications rencontrées lors de l'étude diagnostic sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise avec le bureau d'études CE3E. La rédaction du cahier technique a été assez laborieuse et a nécessité la réalisation de 8 versions différentes pour aboutir au document final.

Sur la période estivale de juin à août 2021, le syndicat a procédé à la réalisation d'un marché public puis à l'analyse des offres réceptionnées. Le marché public pour la réalisation de l'étude diagnostic préalable au contrat territorial milieux aquatiques a été notifié le 13 septembre 2021 avec le bureau d'études SARL Rive pour un démarrage au 20 septembre 2021.

Ainsi, lors du dernier trimestre 2021, la cellule d'animation a assuré le suivi et l'accompagnement du bureau d'études dans l'accomplissement de la phase 1 du pré-diagnostic de l'étude diagnostic. A ce titre, une réunion de lancement au 14 octobre, un comité technique au 23 novembre et un comité de pilotage validant le pré-diagnostic au 14 décembre 2021 ont été programmés.

III.3. Mise en œuvre du contrat territorial Ru et Vauvise et missions associées

Le contrat territorial sur les bassins-versants du Ru et de la Vauvise étant en cours d'élaboration, aucune action n'a été entreprise sur l'application du contrat territorial. Toutefois, l'étude préalable est en cours d'exécution depuis octobre 2018 et jusqu'en 2021. Ainsi, le syndicat a suivi et accompagné le bureau d'études dans le cadre de cette étude préalable.

Le planning global (cf. annexe 2 pour le planning complet) d'exécution de l'étude préalable, prenant en compte les dernières modifications en date du 14 janvier 2022 est le suivant :

- Phase 1 « Pré-diagnostic » : d'octobre 2018 à mars 2019 (6 mois au lieu de 3 mois) ;
- Phase 2 « Diagnostic partagé » : d'avril 2019 à juin 2020 (15 mois au lieu de 13 mois) ;
- Phase 3 « Programme d'action » : de juillet 2020 à octobre 2020 (4 mois d'exécution) ;
- Etape de concertation avec les propriétaires privées et les élus locaux : de novembre 2020 à mars 2021 (4 mois, non prévu initialement) ;
- Phase 4 « Déclaration d'Intérêt Général » : de mars à mai 2021 (3 mois au lieu de 2 mois) ;
- La phase d'achèvement de l'étude avec la restitution finale des éléments : d'août à septembre 2021 (2 mois).

Au final, l'exécution de cette étude diagnostic aura duré 3 ans au lieu de 2 et cette dernière aura été marquée par plusieurs complications avec le bureau d'études CE3E. Les dernières complications rencontrées en 2022 ont concerné la rédaction du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et la restitution finale des documents.

Concernant plus particulièrement l'année 2021 (cf. annexe 3), les services de la Direction Départementale des Territoire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ont demandé suite au comité de pilotage d'octobre 2020 pour la validation du programme d'action, de procéder à la rencontre des propriétaires riverains concernés par les travaux projetés de 2022 à 2027. L'objectif de ces rencontres était de permettre de s'assurer de l'acceptation sociale des actions avant la rédaction des documents réglementaires de Déclaration d'Intérêt Général et de Dossier Loi sur l'Eau. De ce fait, lors du premier trimestre 2021, le chargé de mission rivières ainsi que les élus du syndicat ont planifié de nombreuses réunions auprès des élus communautaires, des élus communaux et des propriétaires riverains en vue de

présenter les travaux envisagés. Lors de cette phase de concertation, le syndicat a tout d'abord présenté le projet de programme d'action aux présidents des communautés de communes adhérentes et auprès des élus du syndicat au cours de la réunion du 9 décembre 2020. Par la suite, une présentation similaire a été opérée auprès de 13 équipes communales. Enfin, en ce qui concerne les échanges avec les propriétaires riverains, au travers de l'envoi de plusieurs courriers, le syndicat a pu réceptionner 75 avis favorables et 8 avis défavorables sur la réalisation des travaux projetés. Par ailleurs, ces courriers ont aussi occasionné la rencontre avec plus de 37 propriétaires privés afin de présenter plus en détail les projets de travaux. Cette phase de concertation aura également permis de revoir la hiérarchisation des actions projetées et parfois même la nature des travaux sur les 6 années du programme d'action. A ce titre, un comité de pilotage validant la révision du programme d'action s'est réuni à Précý le 6 avril 2021.

Suite à cette phase de concertation et à la modification du programme d'action, le bureau d'études CE3E en charge de l'étude diagnostic a réalisé la rédaction des dossiers de Déclaration d'Intérêt Général intégrant le volet loi sur l'eau de mars à mai 2021.

Toutefois, la première restitution livrée par le bureau d'études CE3E n'a pas été satisfaisante puisque le dossier ne comprenait pas le volet loi sur l'eau obligatoire au vu de la nature des travaux. Après plusieurs échanges de mails, un accord a pu être trouvé avec le bureau d'études pour permettre la réalisation du dossier de DIG intégrant le volet loi sur l'eau. Par ailleurs, avec l'accord de la Direction Départementale des Territoires, il a été décidé que le programme d'action vise une procédure de Déclaration et non d'Autorisation au vu de la nature des travaux projetés et de la faiblesse technique du dossier transmis. Le dossier a également été fortement retravaillé en interne, en septembre, octobre et novembre 2021 pour permettre de répondre aux attentes de la DDT du Cher.

Une dernière difficulté a été rencontrée au cours de la fin de l'été 2021 avec le bureau d'études CE3E lors de la restitution finale des documents. En effet, ce dernier a refusé l'impression des documents en dix exemplaires papiers comme stipulé dans le marché initial. Afin de solder au plus vite l'étude diagnostic avec le bureau d'études, le syndicat est passé par un imprimeur pour disposer des exemplaires demandés.

Pour finir, au cours du second semestre 2021, le syndicat a élaboré le document de présentation de la stratégie de Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur les bassins-versants du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents. Ce document a été rédigé avec l'assistance des interlocuteurs de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Centre Val de Loire et du Conseil Départemental du Cher. Cette rédaction a été assez laborieuse étant donné que les modèles et exemples utilisés n'étaient pas conformes au 11^{ème} programme de financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Par ailleurs, plusieurs réunions ont été nécessaires avec les financeurs afin de déterminer le plan de financement final du programme d'action. Ainsi, plusieurs relectures ont été nécessaires pour faire correspondre ce document aux attentes et une dizaine de versions ont été rédigées au total avant d'aboutir à la version finale.

II.5. Missions d'animation et de communication

II.5.1. Animation de réunions liées à l'étude préalable sur les bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier

Animation en Comité Technique et en Comité de Pilotage

Au cours de l'année 2021, le Comité Technique et le Comité de Pilotage pour le projet de contrat territorial sur l'Aubois et les affluents de la Loire et de l'Allier ont été réunis pour un total de trois reprises.

Comité de Pilotage du 14 octobre 2021 pour le lancement de l'étude diagnostic préalable :

Sur les 41 invitations envoyées, 16 personnes étaient présentes et 6 ont été excusées.

Lors de cette première réunion du Comité de Pilotage de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier, l'ordre du jour était composé d'une présentation conjointe entre le SIRVAA et le bureau d'études pour introduire le territoire concerné par l'étude diagnostic et expliquer la démarche de réalisation de l'étude diagnostic qui sera menée de 2021 à 2023. Lors de cette présentation, plusieurs membres du comité de pilotage ont souligné l'importance de la communication afin de présenter les objectifs et les actions qui seront menées par le syndicat dans un futur proche sur ce territoire.

Comité Technique du 23 novembre 2021 pour la co-construction du pré-diagnostic :

Sur les 14 invitations envoyées, 9 personnes étaient présentes et 3 ont été excusées.

Le Comité Technique a été réuni afin d'échanger sur l'état des lieux à l'échelle globale du territoire et à l'échelle des masses d'eau et sur la présentation de la sectorisation alliant la proposition des linéaires de cours d'eau à prospecter. Lors de cette présentation, plusieurs remarques ont été émises concernant les linéaires de cours d'eau à prospecter afin de s'approprier la méthodologie de sélection des cours d'eau qui devront être prospectés pour la phase 2 du diagnostic partagé. Par ailleurs, ces échanges ont permis de retravailler sur les linéaires de cours d'eau à prospecter pour rester dans la tranche ferme du marché qui comprenait 300 kilomètres de prospection.

Comité de Pilotage du 14 décembre 2021 pour la présentation et la validation de l'état des lieux et du pré-diagnostic :

Sur les 41 invitations envoyées, 22 personnes étaient présentes et 6 ont été excusées.

Ce CoPil a consisté en la présentation de l'état des lieux et du pré-diagnostic à l'échelle du territoire et à celle de chaque masse d'eau puis en la présentation de la sectorisation et des linéaires de cours d'eau à prospecter lors de la phase 2 du diagnostic partagé. Lors de cette réunion plusieurs remarques ont été formulées afin de demander davantage de compléments sur l'état chimique des masses d'eau et notamment sur l'état chimique de la Judelle jugée en mauvais état. Des éléments de réponse ont pu être apportés et il a été évoqué que le rôle du contrat territoire n'est pas d'intervenir directement sur le volet chimique. Toutefois, les travaux de restauration morphologiques permettront d'avoir un effet positif indirect sur la qualité chimique de la ressource en eau. Par ailleurs, des difficultés récurrentes avec certains membres du Comité de Pilotage ont été perçues. Ces difficultés concernent la démarche de réalisation de cette étude diagnostic ainsi que le fondement des travaux en milieux aquatiques.

Animation de réunions de présentation territorialisées

A la suite du lancement de l'étude diagnostic, 4 réunions territorialisées ont eu lieu au cours du mois de novembre 2021. L'objectif de ces réunions territorialisées était dans un premier temps de présenter le syndicat et ses objectifs de restauration des milieux aquatiques en lien avec la démarche d'étude diagnostic préalable à un contrat territorial et également d'échanger avec les acteurs locaux sur leurs perceptions des cours d'eau et des enjeux socio-économiques, patrimoniaux des bassins-versants.

Ces réunions territorialisées étaient organisées de la manière suivante :

- Pour les bassins-versants de la Judelle et du Balance sur la journée du 2 novembre 2021 ;
- Pour l'amont du bassin-versant de l'Aubois sur la journée du 3 novembre 2021 ;
- Pour l'aval du bassin-versant de l'Aubois sur la journée du 4 novembre 2021 ;
- Pour les bassins-versants de la Presle, des Barres et de l'Etang Bernot sur la journée du 5 novembre 2021.

Lors de ces réunions, les élus communaux, communautaires et membres du Syndicat, les présidents d'associations locales de pêche, les présidents des syndicats de Pays, Voies Navigables de France, le syndicat du canal du Berry, l'association de la Propriété Privée Rurale Départementale du Cher et le SAGE Allier aval était invités à s'exprimer lors de ces réunions. Ces 4 réunions territorialisées ont permis de pouvoir échanger avec 36 participants sur leurs perceptions et leurs attentes du territoire.

II.5.2. Animation de réunion liées à l'étude préalable sur les bassins-versants du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents

Animation en Comité Technique et Comité de Pilotage

Au cours de l'année 2021, seul le comité de Pilotage s'est réuni à une seule reprise.

Comité de Pilotage du 6 avril 2021 pour la validation de l'ajustement du programme d'action :

Sur les 41 invitations envoyées, 14 personnes étaient présentes et 4 ont été excusées.

Cette réunion a consisté en la présentation de la phase de concertation et de présentation auprès des propriétaires privés et en la présentation de l'ajustement du programme d'action. Cette réunion a été assez denses puisque, suite à la présentation des résultats de cette concertation, l'intégralité des actions ont été rebalayées.

Concertation avec les équipes communales et avec les propriétaires riverains

Sur la fin de l'année 2020 et lors du 1^{er} trimestre 2021, le chargé de mission rivières, accompagné du Président et des Vice-Présidents du syndicat, a été présenter les projets de travaux aux équipes communales ainsi qu'aux propriétaires riverains.

Réunions avec les équipes communales d'octobre 2020 à janvier 2021 :

Ces réunions locales ont également permis aux élus communaux de connaître le rôle et les missions du syndicat, mais également de rassurer les élus sur la réalisation des futurs travaux projetés par le syndicat.

Sur les 14 communes concernées, 13 équipes communales ont pu être rencontrées sur les dates suivantes :

- Mardi 13 octobre 2020 avec les élus de la commune de Jussy-le-Chaudrier ;
- Mardi 1^{er} décembre 2020 avec les élus de la commune de Saint-Martin-des-Champs ;
- Mardi 8 décembre 2020 avec les élus de la commune de Feux ;
- Mercredi 9 décembre 2020 avec les élus de la commune de Saint-Bouize ;
- Jeudi 10 décembre 2020 avec les élus de la commune de Vinon ;
- Jeudi 10 décembre 2020 avec les élus de la commune de Lugny-Champagne ;
- Lundi 14 décembre 2020 avec les élus de la commune de Veaugues ;
- Jeudi 17 décembre 2020 avec les élus de la commune de Garigny ;
- Jeudi 17 décembre 2020 avec les élus de la commune de Précy ;
- Vendredi 18 décembre 2020 avec les élus de la commune de Saint-Satur ;
- Mercredi 6 janvier 2021 avec les élus de la commune de Sancergues ;
- Mardi 12 janvier 2021 avec les élus de la commune de Mornay-Berry ;
- Vendredi 22 janvier 2021 avec les élus de la commune de Herry.

Rencontres avec les propriétaires riverains de janvier à mars 2021 :

Afin de rencontrer les propriétaires privés et d'obtenir des avis favorables d'intention pour la réalisation des travaux projetés sur le territoire de 2022 à 2027, le syndicat a procédé à l'envoi de plusieurs courriers auprès de plus d'une centaine de propriétaires identifiés. Ces courriers ont permis de nombreux échanges téléphoniques ou écrits et ont été l'occasion de faire une présentation sur site auprès de 37 propriétaires.

Au terme de cette étape de concertation avec les propriétaires, le syndicat a pu récolter 75 avis favorables pour 8 avis défavorables. Malheureusement, 29 propriétaires ne sont pas entrés en contact avec le syndicat.

II.5.3. Animation de réunions de présentation de la démarche de gestion des milieux aquatiques

Réunion avec la communauté de communes Les Trois Provinces du 29 janvier 2021 :

A la demande de la communauté de communes Les Trois Provinces, le syndicat a participé à une réunion en conseil communautaire. Cette réunion avait pour objectif de présenter d'une part le syndicat et d'autre part de présenter le projet de programme d'action du CTMA Ru et Vauvise. Cette réunion était nécessaire, puisque cette communauté de communes n'est pas directement concernée par le programme d'action du Ru et de la Vauvise même si cette dernière contribue à hauteur de 15% au budget du syndicat.

Réunion avec la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire le 10 mars 2021 :

A la demande de la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire, le syndicat a participé à une réunion en conseil communautaire. Lors de cette réunion, une présentation du projet de programme d'action et de son mode de financement a été faite auprès des délégués communautaires.

Réunion avec la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire le 9 décembre 2021 :

La communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire a sollicité les syndicats de rivières du SYRSA et du SIRVA dans le but que les deux syndicats fassent une présentation conjointe sur leurs fonctionnements internes et sur leurs projets de travaux ou d'études prévus pour l'année 2022.

II.5.4. Les actions d'information et de sensibilisation

Au cours de l'année 2021, le syndicat a participé à une réunion d'information auprès des riverains à l'occasion de la conférence « La Vauvise au fil de l'eau, au fil du temps » animée par Mme BEZET le 19 novembre 2021. Lors de cette conférence Mme BEZET, écrivaine et habitante dans le Sancerrois, a retracé un petit historique de l'histoire de la Vauvise et ses usages. Le syndicat est intervenu en fin de conférence pour présenter la collectivité et les futurs projets qui seront menés pour restaurer les cours d'eau du territoire. Plus d'une cinquantaine de participants ont répondu présents pour cet événement. Lors de cette conférence, un rappel des droits et devoirs du riverain, notamment en matière d'entretien régulier du cours d'eau a été repris.

Par ailleurs, la charge de travail des agents techniques et administratif n'a pas permis de développer des supports ou outils d'information et de sensibilisation.

II.6. L'appropriation du territoire

Sur l'année 2021 le chargé de mission rivières continue de s'approprier davantage le territoire d'intervention du syndicat. Cette appropriation se traduit par :

- Des recherches bibliographiques et de lecture de guide de travail ;
- La planification et la réalisation de sessions de terrain (prospections diverses suites aux sollicitations d'élus ou de riverains du territoire, prospection thématique barrage de castor, ...) ;
- L'analyse de données en libre-service et la production de jeux de cartes d'analyse du territoire (analyses cartographiques liées à la constitution du cahier technique de l'étude diagnostic sur l'Aubois et affluents Loire et Allier, analyse des données dans le cadre de l'étiage 2021, ...).



Figure 3 : Erosion marquée en amont du seuil de la Gravoche à Saint-Bouize – avril 2021 (à gauche) et prospections sur les sources de la Colette – février 2021 (à droite)

II.7. Les temps de formation, colloques et de réunions partenaires du syndicat

II.7.1. Les formations réalisées

Au cours de l'année 2021, Monsieur Erwan PIERRE-CHUPIN a suivi deux formations :

- La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux sur 2 jours organisé par le CNFPT à Orléans ;
- L'hydromorphologie des cours d'eau : concept, stratégie et travaux sur 3 jours organisé par le CNFPT à Montpellier.

Madame Noémie LEBRET a quant à elle suivi quelques formations dans les domaines de la comptabilité et du fonctionnement des collectivités au sens général.

II.7.2. Les colloques suivis

Dans la prolongation de la crise sanitaire lié au Covid19, aucun agent du syndicat n'a participé à des journées d'information ou à des colloques professionnels (journées de l'AELB, journée Régionales, colloque du réseau des TMR).

II.7.3. Les réunions avec les partenaires techniques suivies

Au cours de l'année 2021, M. PIERRE-CHUPIN a assisté à plusieurs réunions techniques et administratives avec des partenaires du syndicat. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il a suivi/participé à :

- Une réunion de travail organisée le 27 janvier 2021 avec la participation de Mme CHOUCARD, Mme NORMAND et M. GARNIER afin de faire le point sur l'état d'avancement de l'étude diagnostic et la phase de concertation amorcée et également d'aborder le plan de financement pour chacune des actions projetées ;
- Une réunion des chargés de mission rivières du Cher organisée par le CD18 le 4 mars 2021 dont l'objectif consistait à faire un point d'avancement sur chacun des territoires et d'évoquer les évolutions réglementaires en matière d'instruction des dossiers loi sur l'eau ;
- Une réunion d'échange avec la participation de M CAMPHUIS, Mme CHOUCARD, M. GARNIER, M. LIANO, M. DE CHOULOT et M. MAURICE afin d'échanger avec l'Agence de l'Eau sur l'articulation des deux projets de contrats territoriaux, le volet financement de la cellule d'animation et des travaux du programme d'action ;
- Une réunion des référents administratifs des syndicats de rivières du Cher organisée par le CD18 le 16 mars 2021 afin de faire le point sur les modalités de financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région et du Département ainsi que d'échanger sur un certain nombre de dossiers administratifs (RGPD, RIFSEEP, DSN, LDG, ...) ;
- Des réunions de la Cellule de l'eau organisées les 21 avril, 2 juin et 25 août 2021 et 18 juin 2020 afin de suivre la situation (météorologique, hydraulique, hydrogéologie, agricole, ...) liée à l'étiage 2021 ;

- Une réunion des référents administratifs des syndicats de rivières du Cher organisée à l'initiative des syndicats le 27 mai 2021 afin d'échanger sur un certain nombre de dossiers administratifs (RGPD, RIFSEEP, DSN, LDG, ...)
- Une réunion de travail organisée le 2 juin 2021 avec la participation de Mme CHOUCARD, Mme NORMAND et M. GARNIER afin de faire le point sur les difficultés rencontrés avec le bureau d'études CE3E pour la rédaction du dossier de DIG-DLE et pour finaliser la rédaction du cahier technique pour l'étude diagnostic de l'Aubois et des affluents Loire et Allier ;
- La journée de formation à destination des élus du SIRVAA et du SIAB3A le 29 juin 2021 organisée par le Département du Cher et animé par le CPIE Val de Gartempe (réseau des TMR) afin de former et sensibiliser les élus sur le fonctionnement des hydrosystèmes aquatiques ;
- Une réunion de présentation de l'inventaire des milieux humides organisée par le SAGE Allier aval le 9 décembre 2021 dont les masses d'eau des Barres et de l'Etang Bernot devraient être concernées par un inventaire zone humide en 2022 ;
- Une réunion de concertation pour la révision de l'Arrêté Cadre Sécheresse organisée le 14 décembre 2021 par la DDT du Cher.

II.8. Suivi de la qualité des eaux

Au cours de l'année 2021, aucune action de suivi de la qualité de l'eau n'a été menée par le syndicat.

II.9. Ventilation du temps de travail

II.9.1. Ventilation du temps de travail du chargé de mission rivières

Au cours de l'année 2021, le chargé de mission rivières du SIRVAA à temps plein (1 ETP) a pu consacrer 18,1% à l'élaboration du contrat territorial des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier et 24,1% pour l'émergence du contrat territorial sur le Ru et la Vauvise (cf. figure 4 page 14). L'amélioration de ses connaissances techniques, la gestion du syndicat et l'animation ont représenté respectivement 16,5%, 27,9% et 10,4% de son temps de travail.

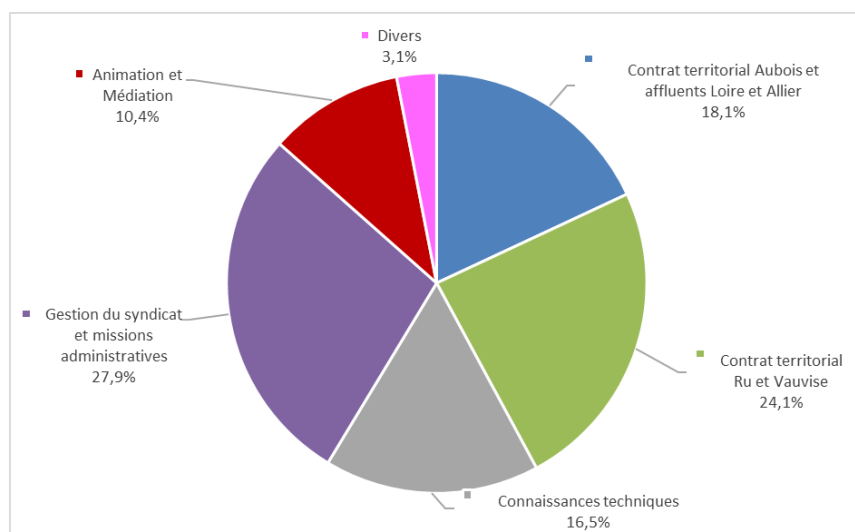


Figure 4 : Répartition du temps de travail du chargé de mission rivières (1ETP) au cours de l'année 2021

Pour rentrer plus en détail, le temps de travail du chargé de mission rivière à temps plein en 2021 peut être ventilé de la manière suivante :

- **18,1%** sur des missions relevant de la préparation du **CTMA de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier** avec l'élaboration des documents techniques et administratifs en vue d'un marché public, l'exécution du marché public et le lancement de l'étude diagnostic ;
- **24,1%** sur des missions relevant de la préparation **du CTMA du Ru et de la Vauvise** avec la phase de concertation, le suivi du bureau d'études lors de la rédaction du rapport de Déclaration d'Intérêt Général avec la reprise des documents et l'achèvement de cette étude ;
- **16,5 %** pour l'amélioration des **connaissances techniques** et **connaissances de terrain**. Cette section peut être divisée en 4 sous-sections majeures avec l'analyse de données (4%), des temps de prospection de terrain (2%), des réunions techniques (7,5%) et des formations (3%) ;
- **27,9%** des missions liées à la **gestion du syndicat** avec l'animation de réunions (11,7%), la gestion administrative du syndicat (6,8%), la constitution des dossiers de subvention (2,5%) et la gestion du personnel pour le recrutement du poste d'adjoint administratif et du deuxième poste de chargé de mission rivières (6,9%) ;
- **10,4%** pour **l'animation et la médiation** comprenant le temps de prise de contact par mail, courrier et téléphone avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers ;
- **3%** de **missions complémentaires** liées à la vie du syndicat.

II.9.2. Ventilation du temps de travail de l'agent administratif

Au cours de l'année 2021, Madame Noémie LEBRET, adjoint administratif au syndicat, a décidé de ne pas renouveler son contrat de travail. Elle aura donc exercé au syndicat du 18 mai 2020 au 17 mai 2021. Suite à son départ, le poste a été repris par Madame Valérie RAVARD. En accord avec la réflexion menée par le syndicat sur l'évolution de la cellule d'animation, le temps de travail du poste d'adjoint administratif a été réduit de 17/35^{ème} à 10/35^{ème} dès le mois de mai. La réduction du temps de travail ne permettant plus à la secrétaire-comptable de fournir un appui au chargé de mission pour l'émergence des deux contrats territoriaux, la demande de solde pour le dossier de subvention et la ventilation du temps de travail de l'agent administratif ne concernent que la période du 1^{er} janvier au 17 mai 2021.

Sur la période du 1^{er} janvier au 17 mai 2021, l'agent administratif du SIRVAA à temps non complet de 17/35^{ème} (0,5ETP) a pu consacrer 4,2% et 2,7% de son temps de travail sur des missions liées à la mise en place des deux Contrats Territoriaux (cf. figure 5 page 16).

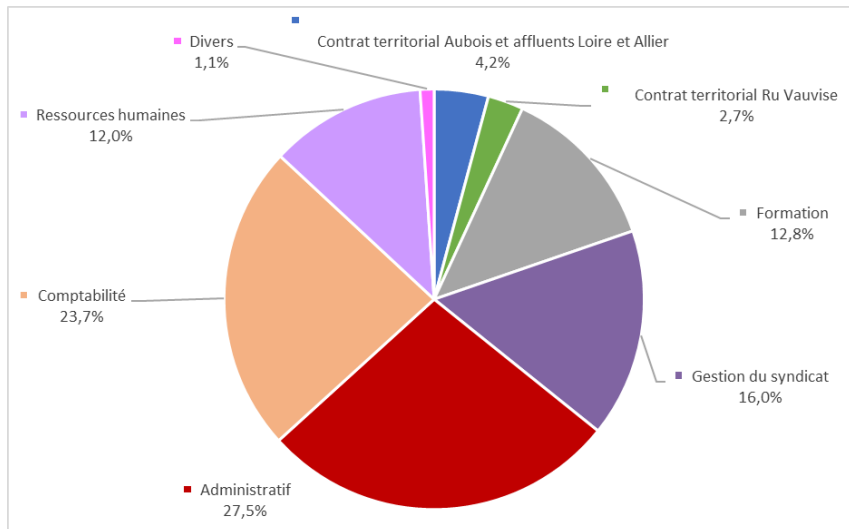


Figure 5 : Répartition du temps de travail de l'adjoint administratif (0,5ETP) au cours de l'année 2021

Pour rentrer plus en détail, le temps de travail de l'adjoint administratif à temps non complet de 17,5/35ème de la période du 1^{er} janvier au 17 mai 2021 peut être ventilé de la manière suivante :

- **4,2%** sur des missions relevant de la préparation du **CTMA de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier** avec principalement la préparation des réunions et la rédaction des comptes-rendus ;
- **2,7%** sur des missions relevant de la préparation du **CTMA du Ru et de la Vauvise** avec principalement la préparation des réunions et la rédaction des comptes-rendus ;
- **12,8%** consacré à des formations pour le secrétariat et la comptabilité au syndicat ;
- **16%** lié à la gestion du syndicat comprenant principalement la participation aux **réunions** syndicales (comité syndical, bureau, ...) intégrant les temps de préparation et de rédaction des comptes-rendus ;
- **27,5 %** lié à des tâches **administratives** avec principalement la gestion des mails, des courriers et le standard et le classement et l'archivage des documents ;
- **23,7%** sur la **comptabilité** du syndicat avec le traitement des titres et des mandats et la gestion des paies ;
- **12%** du temps consacré aux **ressources humaines** avec des recherches bibliographiques et les points d'équipe réguliers ;
- **1,1%** de **missions complémentaires** liées à la vie du syndicat.

Partie IV. Communication

Bien qu'au cours de l'année 2021, le syndicat avait prévu de développer des outils de communication avec notamment la création d'un logo et la création d'une brochure de présentation du syndicat, ces actions n'ont pas pu être menées au vu du planning chargé de la cellule d'animation. Par contre, ces actions ont été reportées à 2022.

Partie V. Budget et financement

Au cours de l'année 2021, deux demandes de subvention ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Régional Centre Val de Loire.

La première demande concerne la cellule d'animation pour le contrat territorial Milieux Aquatiques des bassins-versants de l'Aubois et des bassins-versants des affluents de la Loire et de l'Allier en cours d'élaboration. Ce dossier comprenait la coordination du contrat territorial avec un poste de chargé de mission rivières à temps plein (1ETP) avec le forfait de fonctionnement associé, la partition pour 1/5 du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 17/35^{ème} (0,1ETP) ainsi qu'une opération de communication comprenant la réalisation et l'impression d'une plaquette de communication.

Les dépenses prévisionnelles retenues pour la cellule d'animation et sur la communication en 2021 s'élevaient à 55 700€.

Tableau 1: Plan de financement final de l'animation et de la communication pour 2021

	Montant total final	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Région Centre Val de Loire	Autofinancement SIRVAA
Poste chargé de mission rivières (1 ETP)	37 834,96€ TTC	18 917,48€ TTC (50%)	7 566,99€ TTC (20%)	11 350,49€ TTC (30%)
Poste adjoint administratif (0,1 ETP)	1 050,45€ TTC	525,23€ TTC (50%)	0€ TTC (0%)	525,23€ TTC (40%)
Forfait de fonctionnement	10 000€ TTC	5 000€ TTC	2 000€ TTC	3 000€ TTC
Action de communication	0€ TTC	0€ TTC	0€ TTC	0€ TTC
TOTAL	48 885,41€ TTC	24 442,71€ TTC	9 566,99€ TTC	14 875,71€ TTC

La seconde demande de subvention déposée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental du Cher concerne la réalisation de l'étude diagnostic préalable au contrat territorial Milieux aquatiques sur les bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier dans le Cher. Après ouverture des offres présentées par 3 bureaux d'études, le montant prévisionnel pour la réalisation de cette étude diagnostic a été fixé à 215 000€TTC

Tableau 2 : Plan de financement prévisionnel de l'étude préalable à la mise en place du contrat territorial de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier

	Montant total prévisionnel	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Conseil Départemental du Cher	Autofinancement SIRVAA
Etude diagnostic CTMA Aubois et affluents Loire et Allier	215 000€ TTC	150 500€ TTC (70%)	21 500€ TTC (10%)	43 000€ TTC (20%)

Pour finir, le dossier de subvention de l'étude préalable au CTMA du Ru et de la Vauvise est toujours ouvert à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne fin 2021. En effet, avec le retard de paiement de CE3E lié aux problématiques rencontrées lors de la finalisation de l'étude diagnostic préalable, le solde de cette subvention sera sollicité au premier trimestre 2022. Le plan de financement prévisionnel associé à cette opération est le suivant :

Tableau 3 : Plan de financement prévisionnel de l'étude préalable à la mise en place du contrat territorial du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents

	Montant total prévisionnel	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Autofinancement SIRVAA
Etude diagnostic CTMA Ru-Vauvise	160 000€ TTC	128 000€ TTC (80%)	32 000€ TTC (20%)

Partie IV. Analyse – Bilan – Perspectives

IV.1. Analyse et bilan de l'année 2021

Au cours de l'année 2021, la cellule d'animation a évolué pour permettre de faire face à la réalisation de deux démarches de contrat territorial en parallèle. La cellule d'animation a été composée de :

- M. PIERRE-CHUPIN Erwan, chargé de mission rivières à temps plein depuis le 1^{er} septembre 2017 en charge de l'émergence du contrat territorial de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier ;
- Mme LEBRET Noémie, adjoint administratif à 17/35^{ème} du 18 mai 2020 au 17 mai 2021 ;
- Mme RAVARD Valérie, adjoint administratif à 10/35^{ème} depuis juin 2021 ;
- Mme GAUVIN Amaya, chargée de mission rivières à temps plein depuis le 1^{er} décembre 2021 en charge de la mise en œuvre opérationnelle du contrat territorial du Ru et de la Vauvise.

De ce fait, au cours de l'année 2021, deux démarches de recrutement ont eu lieu, la première pour remplacer le départ de l'adjoint administratif au mois de mai 2021 et la seconde pour recruter un second chargé de mission rivières qui sera en charge de la mise en œuvre opérationnelle du CTMA du Ru et de la Vauvise.

Dans un premier temps, pour permettre la réalisation de l'étude diagnostic préalable au contrat territorial des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier, il a fallu réaliser au cours de l'année 2021 la rédaction des dossiers techniques et administratifs pour recruter un bureau d'études et lancer un marché public. La rédaction du cahier technique a été assez délicate puisqu'un certain nombre de réunions, relectures et allers-retours ont été nécessaires avec les partenaires techniques et financiers. Le marché public lancé au cours de l'été 2021 a permis de réceptionner 3 offres (SARL Rive, CE3E et DCI-environnement). Le marché a finalement été attribué à la SARL Rive qui a débuté l'étude diagnostic dès le 20 septembre 2021.

Ensuite, pour reprendre plus en détail la réalisation de l'étude préalable pour la mise en place du CTMA du Ru, de la Vauvise et de leurs Affluents, l'année 2021 a été marquée par la phase de concertation avec les élus locaux et les propriétaires riverains. L'objectif étant de présenter le futur projet de contrat territorial et d'évaluer l'acceptation sociale de ces actions. Cette concertation aura également permis l'ajustement dudit programme d'action qui a été validée en Comité de Pilotage en avril 2021. De nouvelles difficultés ont été rencontrées avec le bureau d'études CE3E qui dans un premier temps n'avait pas constitué le volet loi sur l'eau (dossier de déclaration) au dossier de Déclaration d'Intérêt Général et qui par la suite n'a pas transmis l'intégralité des documents sur support papier. Bien qu'un accord ait pu être passé pour permettre la réalisation du volet loi sur l'eau, la faiblesse du dossier aura nécessité un retravail important pour la cellule d'animation. Toutefois, en ce qui concerne l'impression papier des dossiers, aucun compromis n'a pu être trouvé avec CE3E, le syndicat a donc dû faire appel à un imprimeur particulier. Enfin, concernant la rédaction de la stratégie de contrat territorial, cette rédaction a nécessité plusieurs réunions et échanges pour définir le montant de subvention des partenaires et a été assez laborieuse avec les partenaires techniques et financiers.

IV.2. Perspectives pour l'année 2022

Pour l'année 2022, M. PIERRE-CHUPIN sera en charge de l'émergence du contrat territorial milieux aquatiques sur l'Aubois et les affluents de la Loire et Mme GAUVIN Amaya aura pour rôle la mise en œuvre opérationnelle du programme de travaux du contrat territorial milieux aquatiques sur le Ru et la Vauvise. Toutefois un soutien entre les deux agents pourra se faire d'un dossier à un autre.

Plus spécifiquement pour le territoire de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier, il conviendra à la cellule d'animation de réaliser un suivi du bureau d'études SARL Rive mandaté pour la réalisation de l'étude diagnostic. La première partie de l'année de janvier à septembre 2022 sera consacrée à la pose du diagnostic partagé sur la base de prospections réalisées au cours de l'étiage 2022. Un Comité Technique et un Comité de Pilotage devront être organisés pour coconstruire puis valider ce diagnostic partagé. La fin d'année, sera dédiée à la rédaction concertée du programme d'action selon une stratégie d'intervention qui devra être réfléchiée avec le syndicat et l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers. Un Comité Technique et un Comité de Pilotage devront également être réunis pour coconstruire puis valider le programme d'action produit. Une phase de concertation avec les élus locaux et propriétaires riverains, la phase réglementaire de constitution du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et l'enquête publique viendront rythmer l'année 2023 en prévision des premiers travaux sur l'Aubois et les affluents de la Loire et de l'Allier pour 2024.

Ensuite, en ce qui concerne le territoire du Ru, de la Vauvise et de leurs affluents, la cellule d'animation devra préparer puis suivre le déroulement des travaux en 2022 tout en anticipant sur la préparation des travaux à prévoir en 2023. Par conséquent, le premier trimestre 2022 devra être consacré aux visites sur sites et échanges avec les propriétaires riverains en vue de présenter et de valider la réalisation des travaux projetés puis à réaliser les mesures sur site et les modélisations des travaux. A la suite de cela et sur la fin du printemps, il conviendra de préparer les dossiers techniques et administratifs pour sélectionner les entreprises qui effectueront les travaux et de constituer les dossiers de subvention. Au cours de l'été et ce jusqu'au début de l'automne, la cellule d'animation devra suivre le déroulement des travaux en

milieux aquatiques. Enfin, la fin de l'année 2022 devra permettre la réalisation des mesures et investigations sur sites pour la réalisation des travaux 2023.

La répartition du temps de travail projeté de l'agent en charge de l'émergence du contrat territorial milieux aquatiques de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier est consultable en annexe 5. Le planning prévisionnel des missions est consultable en annexe 7.

La répartition du temps de travail projeté de l'agent en charge de la mise en œuvre opérationnelle du contrat territorial milieux aquatiques du Ru et de la Vauvise est consultable en annexe 6. Le planning prévisionnel des missions est consultable en annexe 8.

M. GARNIER Jean-Michel, Président du SIRVAA

Je certifie avoir pris connaissance de ce rapport d'activité et valide son contenu




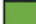
Annexe 1 : Planning global d'exécution de l'étude préalable à la mise en place du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier (07/07/21)

Phasage et calendrier paiement étude diagnostique CTMA Aubois - version du 7 juillet 2021

	sept-21				oct-21				nov-21				déc-21			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Phase 1 : pré-diagnostic																
Phase 2 : diagnostic partagé																
Phase 3 : Programme d'action																
Phase 4 : DIG																
Achevement étude																

	janv-22				févr-22				mars-22				avr-22				mai-22				juin-22				juil-22				août-22				sept-22				oct-22				nov-22				déc-22			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4				
Phase 1 : pré-diagnostic																																																
Phase 2 : diagnostic partagé																																																
Phase 3 : Programme d'action																																																
Phase 4 : DIG																																																
Achevement étude																																																

	janv-23				févr-23				mars-23				avr-23				mai-23				juin-23				juil-23				août-23				sept-23				oct-23				nov-23				déc-23			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4				
Phase 1 : pré-diagnostic																																																
Phase 2 : diagnostic partagé																																																
Phase 3 : Programme d'action																																																
Phase 4 : DIG																																																
Achevement étude																																																

 Execution des prestations
 Temps de concertation obligatoire

Annexe 2 : Etat écologique des masses d'eau des bassins-versants du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Emplacement de la station de mesure	Données de l'état écologique issus de l'état des lieux 2019 sur les données 2015-2016-2017					Risques à l'encontre du bon état écologique soulevé par l'état des lieux 2019	
			Etat Ecologique validé	Etat Biologique	Etat physico-chimique	Etat Polluants spécifiques	Etat Chimique validé	Risque Global	Paramètres présentant un risque
FRGR0289	L'Aubois et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Aubois à Marseilles les Aubigny	Moyen	IMBR			Données non disponibles	Risque	Morphologie et obstacles
FRGR1017	La Balance et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Balance à Belleville-sur-Loire	Médiocre	I2M2 et IPR			Bon	Risque	Pesticides, morphologie et hydrologie
FRGR2033	Les Barres et ses affluents depuis la source jusqu'au canal latéral à la Loire	Barres à Apremont-sur-Allier	Mauvais	I2M2	Nitrites		Données non disponibles	Risque	Morphologie, obstacles et hydrologie
FRGR2121	Le Benelle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Vauvise	Benelle à Saint-Bouize	Bon				Bon	Respect	Aucun
FRGR2153	Le Boisseau et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le canal latéral à la Loire	Boisseau à Vinon	Moyen				Mauvais	Risque	Nitrates, morphologie et obstacles
FRGR2198	La Colette et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Colette à Saint-Satur	Médiocre	I2M2 et IPR	DBO5 et Phosphore total		Mauvais	Risque	Pesticides, morphologie et hydrologie
FRGR2016	L'Etang Bernot et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Allier	Etang Bernot à Neuvy-le-Barrois	Médiocre	I2M2 et IPR			Données non disponibles	Risque	Pesticides, morphologie, obstacles et hydrologie
FRGR2228	La Judelle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Judelle à Léré	Moyen	I2M2			Mauvais	Risque	Pesticides, morphologie, obstacles et hydrologie
FRGR2049	La Presle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Presle à Cuffy	Mauvais	I2M2	Taux O2 dissous		Données non disponibles	Risque	Pesticides, morphologie, obstacles et hydrologie
FRGR0290	La Vauvise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Loire	Vauvise à Jussy-le-Chaudrier	Moyen	I2M2 et IPR	Bilan O2 (taux saturation et O2 dissous)		Mauvais	Risque	Pesticides, morphologie et obstacles

Très bon
Médiocre

Bon
Mauvais

Moyen

Annexe 4 : Planning de réalisation des démarches de contrats territoriaux en 2021

Missions	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Rédaction du cahier technique de l'étude diagnostic préalable	Rédaction du cahier technique de l'étude diagnostic préalable	Rédaction du cahier technique de l'étude diagnostic préalable	Rédaction du cahier technique de l'étude diagnostic préalable
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Présentation du programme d'action avec rencontre des élus et riverains	Présentation du programme d'action avec rencontre des élus et riverains	Présentation du programme d'action avec rencontre des élus et riverains Mise à jour du programme d'action	Comité de Pilotage Analyse des documents transmis lors de l'étude diagnostic

Missions	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Rédaction du cahier technique et des pièces administratives	Publication de l'avis de marché public	Analyse des offres	Analyses des offres
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Activité restreinte	Rédaction du document de stratégie de Contrat Territorial Milieux Aquatiques	Rédaction du document de stratégie de Contrat Territorial Milieux Aquatiques	Activité restreinte

Missions	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Etude diagnostic : lancement de l'étude	Etude diagnostic : suivi de réalisation de la phase 1 du pré-diagnostic	Etude diagnostic : suivi de réalisation de la phase 1 du pré-diagnostic avec comité technique	Etude diagnostic : suivi de réalisation de la phase 1 du pré-diagnostic avec comité de pilotage
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Rétravail du dossier de Déclaration d'Intérêt Général	Rétravail du dossier de Déclaration d'Intérêt Général	Rétravail du dossier de Déclaration d'Intérêt Général	Activité restreinte

Activité faible	Activité moyenne	Activité forte
-----------------	------------------	----------------

Annexe 5 : Ventilation prévisionnelle de l'agent coordinateur du CTMA Aubois et affluents Loire et Allier (1 ETP) pour 2022

Mission	Temps de travail hebdomadaire	Temps de travail 2021	Temps de travail (%)
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	10,50 h/semaine	493.5 heures	30%
Procédure de marché public (suivi consultation, analyse des offres)	0,71 h/semaine	33,5 heures	2,04%
Suivi de l'étude préalable CTMA Aubois	7,02 h/semaine	330 heures	20,06%
Participation aux investigations de terrain	2,77 h/semaine	130 heures	7,90%
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	3,50 h/semaine	164,5 heures	10%
Suivi de la procédure d'enquête publique	0,64 h/semaine	30 heures	1,82%
Réunion publiques	0,42 h/semaine	20 heures	1,22 %
Assistance préparation et réalisation des travaux 2022 et 2023 CTMA Ru-Vauvise (préparation travaux 2022, rédaction pièces marchés travaux 2022, suivi de chantier, prospection pour travaux 2023)	2,44 h/semaine	114,5 heures	6,96%
Connaissances Techniques	7,35 h/semaine	345 heures	21%
Investigations terrain au besoin pour affiner la connaissance du territoire (préparation, terrain et compte rendu)	2,13 h/semaine	100 heures	6,10%
Développer les connaissances techniques (analyses de données, bibliographies, ...)	1,81 h/semaine	85 heures	5,17%
Elaborer des outils de suivi (techniques, financiers, ...)	0,64 h/semaine	30 heures	1,82%
Réunions avec les partenaires techniques et financiers	1,28 h/semaine	60 heures	3,65%
Formations (forums, formations, ...)	1,49 h/semaine	70 heures	4,26%
Gestion administrative du syndicat	6,30 h/semaine	296 heures	18%
Elaboration des dossiers de subvention (pièces techniques)	0,85 h/semaine	40 heures	2,43%
Réalisation du bilan annuel d'activité	0,77 h/semaine	36 heures	2,19%
Appuis et relecture des documents administratifs produits	1,49 h/semaine	70 heures	4,26%
Préparation et participation aux réunions internes au SIRVAA (Comité syndical, réunion de bureau, groupe de travail, ...)	3,19 h/semaine	150 heures	9,12%
Animation et Médiation	5,6 h/semaine	263 heures	16%
Communications diverses avec les partenaires techniques et financiers	3,83 h/semaine	180 heures	10,94%
Sensibilisation et information des riverains et collectivités par le biais d'animation ou de réunions publics	0,92 h/semaine	43 heures	2,63%
Réalisation de support de communication	0,53 h/semaine	25 heures	1,52%
Prise de contact avec les riverains sur le terrain et apport de conseils techniques sur l'entretien des cours d'eau	0,32 h/semaine	15 heures	0,91%
Surveillance	0,36 h/semaine	17 heures	1%
Veille relative à l'état des cours d'eau sur le territoire	0,36 h/semaine	17 heures	1,00%
Missions diverses	1,40 h/semaine	66 heures	4%
Veille juridique	0,43 h/semaine	20 heures	1,22%
Formations diverses (marché public, gestion du personnel, ...)	0,64 h/semaine	30 heures	1,81%
Autre	0,34 h/semaine	16 heures	0,97%
TOTAL	35 h	1 645 heures*	100%

* Base de calcul pour le temps de travail : 35h (temps de travail hebdomadaire temps plein) x (52 -5) (semaines travaillées) soit 1 645 heures

Annexe 6 : Ventilation prévisionnelle de l'agent coordinateur du CTMA Ru-Vauvise (1 ETP) pour 2022

Mission	Temps de travail hebdomadaire	Temps de travail 2021	Temps de travail (%)
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	1,74 h/semaine	82 heures	5%
Suivi de l'étude préalable CTMA Aubois (participation réunions, suivi état avancement)	0,64 h/semaine	30 heures	1,83%
Participation aux investigations de terrain	1,10 h/semaine	52 heures	3,17%
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	18,55 h/semaine	872 heures	53%
Préparation et réalisation des travaux 2022 (prospections et mesures de terrain, définition d'avant-projets et projets, rédaction et suivi des marchés de travaux, suivi des chantiers)	10,64 h/semaine	500 heures	30,40%
Préparation et réalisation des travaux 2023 (prospections et mesures de terrain, définition d'avant-projets et projets)	4,25 h/semaine	200 heures	12,14%
Suivi de la procédure d'enquête publique	0,47 h/semaine	22 heures	1,34%
Réunions et rencontres riverains pour les travaux 2022 et 2023	3,19 h/semaine	150 heures	9,12%
Connaissances Techniques	7 h/semaine	329 heures	20%
Investigations terrain au besoin pour affiner la connaissance du territoire (préparation, terrain et compte rendu)	2,13 h/semaine	100 heures	6,08%
Développer les connaissances techniques (analyses de données, bibliographies, ...)	1,91 h/semaine	90 heures	5,47%
Elaborer des outils de suivi (techniques, financiers, ...)	0,83 h/semaine	39 heures	2,37%
Réunions avec les partenaires techniques et financiers	0,64 h/semaine	30 heures	1,82%
Formations (forums, formations, ...)	1,49 h/semaine	70 heures	4,26%
Gestion administrative du syndicat	2,11 h/semaine	99 heures	6%
Elaboration des dossiers de subvention (pièces techniques)	0,43 h/semaine	20 heures	1,21%
Réalisation du bilan annuel d'activité	0,32 h/semaine	15 heures	0,91%
Préparation et participation aux réunions internes au SIRVAA (Comité syndical, réunion de bureau, groupe de travail, ...)	1,36 h/semaine	64 heures	3,88%
Animation et Médiation	3,49 h/semaine	164 heures	10%
Communications diverses avec les partenaires techniques et financiers	2,21 h/semaine	104 heures	6,32%
Sensibilisation et information des riverains et collectivités par le biais d'animation ou de réunions publics	0,64 h/semaine	30 heures	1,84%
Prise de contact avec les riverains sur le terrain et apport de conseils techniques sur l'entretien des cours d'eau	0,64 h/semaine	30 heures	1,84%
Surveillance	0,36 h/semaine	17 heures	1%
Veille relative à l'état des cours d'eau sur le territoire	0,36 h/semaine	17 heures	1,00%
Missions diverses	1,74 h/semaine	82 heures	5%
Veille juridique	0,43 h/semaine	20 heures	1,22%
Formations diverses (marché public, gestion du personnel, ...)	0,97 h/semaine	46 heures	2,81%
Autre	0,34 h/semaine	16 heures	0,97%
TOTAL	35 h	1 645 heures*	100%

* Base de calcul pour le temps de travail : 35h (temps de travail hebdomadaire temps plein) x (52 - 5) (semaines travaillées)
soit 1 645 heures

Annexe 7 : Planning prévisionnel de de l'agent coordinateur du CTMA Aubeois et affluents Loire et Allier (1 ETP) pour 2022

Missions	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubeois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Suivi de l'étude préalable (phase 2 : diagnostic partagé)	Suivi de l'étude préalable (phase 2)	Suivi de l'étude préalable (phase 2)	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Participations aux investigations de terrain
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Accompagnement sur sites et échanges avec les propriétaires	Accompagnement sur sites et échanges avec les propriétaires Suivi enquête publique	Assistance pour réunions avec propriétaires Suivi enquête publique	Assistance préparation marchés publics
Connaissances techniques	Investigations terrain : frayères truites	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires
Gestion administrative du syndicat	Réalisation du bilan annuel d'activité	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance	Veille risque crue	Veille risque crue	Veille risque crue	
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin

Missions	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubeois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Participations aux investigations de terrain	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Participations aux investigations de terrain	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Participations aux investigations de terrain	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Préparation CoTech
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Assistance préparation marchés publics	Assistance terrain préparation travaux 2023	Assistance et veille pour le suivi des travaux 2022 Assistance terrain préparation travaux 2023	Assistance et veille pour le suivi des travaux
Connaissances techniques	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Investigations terrain	Investigations terrain	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires
Gestion administrative du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance		Suivi étiage	Suivi étiage	Suivi étiage
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin

Missions	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubeois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Suivi de l'étude préalable (phase 2) Achevement phase 2 avec CoPil	Suivi de l'étude préalable (phase 3) Participation à la définition du programme d'action	Suivi de l'étude préalable (phase 3) Participation à la définition du programme d'action Préparation CoTech 1	Suivi de l'étude préalable (phase 3) Participation à la définition du programme d'action Préparation CoTech 2
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Assistance et veille pour le suivi des travaux	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Connaissances techniques	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Investigations terrain : frayères truites
Gestion administrative du syndicat	Elaboration des dossiers de subvention	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Réalisation du bilan annuel d'activité
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance	Suivi étiage			Veille risque crue
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Pas d'activité	Activité faible	Activité moyenne	Activité forte	

Annexe 8 : Planning prévisionnel de l'agent coordinateur du CTMA Ru-Vauvise (1 ETP) pour 2022

Missions	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Visites sur site et échanges avec les propriétaires	Terrain préparation travaux 2022 et échanges avec les propriétaires Suivi enquête publique	Terrain préparation travaux 2022 et réunions publiques avec propriétaires Suivi enquête publique	Préparation et suivi marchés de travaux Demandes de subventions travaux 2022
Connaissances techniques	Investigations terrain : frayères truites	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires
Gestion administrative du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance	Veille risque crue	Veille risque crue	Veille risque crue	
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin

Missions	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Préparation et suivi marchés de travaux Demandes de subventions travaux 2022	Terrain préparation travaux 2023	Suivi des chantiers travaux 2022 Terrain préparation travaux 2023	Suivi des chantiers travaux 2022
Connaissances techniques	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Investigations terrain	Investigations terrain	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires
Gestion administrative du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance		Suivi étiage	Suivi étiage	Suivi étiage
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin

Missions	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021
Démarche CTMA des bassins-versants de l'Aubois et des affluents de la Loire et de l'Allier	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Démarche CTMA des bassins-versants du Ru et de la Vauvise	Suivi des chantiers travaux 2022	Investigations terrain travaux 2023	Développement technique des travaux 2023	Développement technique des travaux 2023
Connaissances techniques	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Au besoin : investigation de terrain, analyses de données et réunions partenaires	Investigations terrain : frayères truites
Gestion administrative du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Vie du syndicat	Participation à la rédaction du bilan annuel d'activité
Animation et Médiation	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin
Surveillance	Suivi étiage			Veille risque crue
Missions diverses	Au besoin	Au besoin	Au besoin	Au besoin

Pas d'activité	Activité faible	Activité moyenne	Activité forte
----------------	-----------------	------------------	----------------